LES INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

L'AFFAIRE MARTINAGE

L'inculpé toujours en route

Léon Martinage, dont le transfert à Lille, est prévu déjà depuis quelque temps et dont l'arrivée avait été annoncée pour dimanche dernier, est toujours en route. Son voyage Topnis Nice ne s'effectue pas avec la facilité des déplacements ordinaires par chemin de fer. Des formalités et diverses paperasseries qui s'échangent entre les gendarmes qui l'accompagnent successivement, compliquent et allongent ce voyage, qui se fait par étapes : Nice-Lyon, Lyon-Paris.

On n'est pas actuellement avisé du jour ni de l'heure de cette arrivée.

Une FEMME de TOURCOING CONDAMNÉE

Le troisième Conseil de guerre, sous la présidence du colonel Mascarel, a condamné à un an de prison, avec sursis, la nommée Hortense Holvoet, femme Lecointe, 36 ans, de Tourcoing, pour correspondances avec l'ennemi.

Hortense Holvoet était inculpée d'avoir, sous l'occupation, dénoncé aux autorités ennemies, le nommé Albert Sentier, qui essayait de se soustraire aux travaux. Sentier, qui fut pris, fut envoyé par les Allemands en représailles et travaux forcés.

VENTES DE LAINES
A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 9 février 1920.

La deuxième série des ventes s'est ouverte aujourd'hui et durera jusqu'au 27. Durant ce temps, environ 160.000 balles seront offertes. A la séance de ce jour, l'Angleterre était le principal acheteur. Comparés aux cours de la série précédente, les prix sont les mêmes avec tendance très ferme pour les belles laines mérinos.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 11 FÉVRIER :

Aujourd'hui, saint Séverin ; demain, sainte Eulalie.

42e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 09 ; coucher, 17 h. 01.

Lune : Dernier quartier. Nouvelle lune, le 19.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Le Centenaire du Chansonnier roubaisien GUSTAVE NADAUD

UNE GRANDE SOLENNITÉ MUSICALE SERA DONNÉE EN MARS PAR LE « CHORAL NADAUD »

Le Centenaire de Gustave Nadaud sera dignement célébré, dans notre ville, où naquit, il y aura cent ans le 20 février, le bon chansonnier roubaisien.

Notre grand Orphéon National, dans ses dernières réunions de Commission, a décidé de célébrer le centenaire du grand poète dont il porte fièrement le nom. Une grandiose solennité musicale aura lieu dans le courant du mois de mars. Cette fête sera offerte aux familles des membres protecteurs et honoraires du « Choral Nadaud ».

Nous tiendrons le public au courant de cette fête qui, sans aucun doute, sera un vrai régal pour les amateurs de l'art choral.

PROJET MUNICIPAL

D'autre part, l'Administration municipale nous communique qu'elle a récemment convoqué un certain nombre de personnalités musicales et artistiques de la ville pour un premier examen, en vue de fêter, dans les mesures où le budget municipal le permettra, le centenaire du célèbre poète roubaisien, Gustave Nadaud, dont l'anniversaire, comme nous le disons plus haut, tombe le 20 février.

D'un commun accord, il a été décidé de reporter cette fête à une période plus favorable de l'année 1920, pour qu'elle revête l'ampleur qu'elle mérite.

Le meurtre de la place de la Gare à Roubaix

M. Merchier, juge d'instruction, est chargé d'instruire l'affaire de meurtre qui s'est déroulée la nuit, à une heure du matin, au moment de la fermeture des débits, place de la Gare.

Hulot Joseph 32 ans, habitant rue des Postes, 53, a été blessé d'un coup de revolver par un individu avec lequel il était en discussion. L'agresseur s'est enfui aussitôt, et les agents de patrouille, qui se trouvaient à proximité et s'étaient mis à sa poursuite, l'ont perdu de vue au coin des rues de l'Alma et de l'Avocat.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôpital de la Fraternité et est mort des suites de ses blessures. L'autopsie a été ordonnée et sera confiée à M. le docteur Delahousse, médecin-légiste.

Le signalement du meurtrier et les premiers renseignements recueillis ont permis de l'identifier. Ce serait un nommé Groven, et il ne tarderait pas à être cueilli par la police.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles Vente Libre de : Eau de Javel, Bressoes, Pommes à 0 fr. 45 le kil.; Beurre salé de Normandie, 14 fr. le kil.; Beurre fin de Normandie, 16 fr. le k.; Fromage de Hollande, 9 fr. le k.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par personne) Mercredi 11, de 8 à 11 h., 6e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 5e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.) Mercredi 11, de 9 à 11 h., 16e jaune et vertes ; de 2 à 4 h., 1er jaunes et vertes.

ORDRE DES INSCRIPTIONS POUR LE COKE 16e secteur, mercredi 11, de 6 à 11 h. Retardataires, de 14 à 17 h.

L'inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 6, rue Soin, sur présentation de la carte de charbon.

AU RAVITAILLEMENT POUR CHEVAUX La distribution aura lieu dans l'ordre suivant : Mercredi 14, M à S ; jeudi 15, T à Z ; 90 fr. les 200 kilos.

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « MUTUELLE NADAUD ». — La commission administrative nous prie d'informer les sociétaires que la prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 22 février, à l'Hippodrome, à 9 h. 45. En raison des questions importantes fixées à l'ordre du jour, la commission espère que tous les sociétaires ne feront un devoir d'assister à cette assemblée générale, et prie ceux qui auraient des réclamations à formuler, de bien vouloir les adresser au plus tôt à M. Théodore Goethals, secrétaire général, 85, boulevard de Strasbourg, à Roubaix.

LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT. — Ne faites pas la queue aux guichets de la Poste. Prenez un compte aux Chèques Postaux.

Ecrivez au Directeur des Postes, à Lille.

LA MORT DE M. JOSEPH BRANQUART. — Nous avons annoncé, dimanche dernier, la mort du regretté doyen-vétéran des pompiers de Roubaix, M. Joseph Branquart, décédé à Calais à l'âge de 85 ans. Une erreur matérielle dans la reproduction d'une photogravure ayant pu prêter à confusion, nous tenons à préciser aujourd'hui que le défunt est bien M. Joseph Branquart et non M. Olivier Branquart, son frère.

LA MAISON D'AMEUBLEMENTS « GEORGES WIART et Cie », décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (près la « Dépêche »), informe son aimable clientèle qu'elle vient d'installer, dans ses magasins, un rayon de LUSTRERIE ET D'OBJETS DE DÉCORATIONS.

Elle a réuni dans un ensemble, en même temps que des mobiliers inédits de chambres à coucher et de salles à manger, un choix complet et sélectionné de lustres nouveaux et des meilleures copies d'ancien, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre compte de l'effet décoratif et d'ensemble de l'éclairage et du mobilier. 43164.

UNE ARRESTATION MOUVEMENTÉE. — L'agent de sûreté Dupont, ayant remarqué, lundi soir, deux individus de mine suspecte qui sortaient d'une épicerie, rue Sainte-Elisabeth, 23, alla, immédiatement, s'informer du but de leur visite ; il apprit que ces deux individus venaient d'avoir vendu à Mme Delplanque, 11 k. 500 de fromage Chester, pour la somme de 80 francs. Aussitôt, l'agent Dupont sortit et parvint à retrouver les deux vendeurs qu'il somma de le suivre au bureau de police du 3e arrondissement. Sur leur refus formel, il réussit à en saisir un ; l'autre, voulant dégager son complice, il s'ensuivit une bousculade.

L'agent ne se laissant pas intimider, s'arma de son revolver ; devant ce geste, celui qui tentait de s'opposer à l'arrestation, prit la fuite.

L'individu arrêté fut conduit par devant M. Anzeau, commissaire de police, qui l'interrogea.

Pressé de questions, il déclara se nommer Marceau Delmer, journalier, âgé de 29 ans, né à Lille, et ayant son domicile régulier rue Jacquart, cour Dhalluin, 10. Il a ajouté avoir volé le fromage à l'étalage d'un magasin, place Richebé, à Lille. Il n'a pas voulu donner le nom de son complice. Marceau Delmer sera transféré aujourd'hui à la maison d'arrêt de Lille, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

COKE tout venant disponible à l'Usine à gaz, 58, rue de Tourcoing, pour les besoins de l'industrie et du commerce. Pour éviter tout retard, l'enlèvement à l'usine est recommandé. Heures de vente : de 7 h. ½ à 10 h. ½ et de 14 h. à 16 heures. 44371

VOIES DE FAIT CONTRE une FEMME. — *Le coupable se constitue prisonnier.* — Nous avons relaté, dans notre précédente édition, qu'un ouvrier mineur de Dourges, Gustave Corion, âgé de 42 ans, avait blessé sa belle-sœur, Gabrielle Berthor, âgée de 30 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, avec un objet tranchant et qu'il avait pris la fuite. Cet individu s'est constitué prisonnier mardi, dans la journée, à la gendarmerie, rue des Arts.

La police, informée, est allée le cueillir et l'a conduit au bureau de police du 2e arrondissement, où, après avoir été interrogé par M. Anzeau, commissaire, il a été maintenu en état d'arrestation.

HALLE FLIPO. Beurre 14 et 15.20 le kilo. Vin rouge 2. blanc 2.95. Figues 1.50 et 3.00 le k. Mandarines. Pain d'épices extra. Fromages toutes graines 8 à 12 fr. le kg. 44453d

ABUS DE CONFIANCE ET RECEL. — Sont poursuivis pour abus de confiance et recel, le nommé Helshonne, 31 ans, rue de l'Epeule, cour Ernoult, 6, et Honoré Cyrille, 41 ans, 47, rue de Nabuchodonosor, qui ont détourné des quantités de charbon importantes au préjudice de M. Dillies, filateur, 40, boulevard de Reims.

Helshonne, marchand de charbon, fournisseur de M. Dillies, pesait ses voitures de charbon à la bascule privée de MM. Lemaire et Dillies, 34, rue des Filatures, seulement, les pesées effectuées, il passait, avant la livraison, chez un de ses parents, M. Honoré, où il a été surpris, les 7 et 9 février, abandonnant plusieurs centaines de kilos du combustible. M. Honoré est poursuivi pour recel.

ŒUVRE D'UN « BECANIER » SANS PITIÉ. — Un mutilé de guerre, amputé des deux jambes, M. Clovis Méresse, demeurant rue Drouot, 5, se servait pour se promener d'un « vélocimane » tricycle qu'il faisait mouvoir au moyen des mains. Dimanche, vers sept heures, il laissa à la porte d'un débit de la rue de Flandre, son appareil qui, malheureusement, tenta un voleur, car, un quart d'heure plus tard, M. Méresse, en sortant, s'aperçut de la disparition de son vélocimane. Il porta plainte le lendemain au commissariat du quatrième arrondissement.

ALLOCATIONS AUX REFUGIÉS. — Paiement (période du 1er au 18 janvier). 31 bis Grand'Rue: Mercredi 11, M à S ; jeudi 12, les Belges et les nouveaux inscrits.

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE aux vieillards, aux infirmes et incurables privés de ressources. — La Mairie nous communique :

« A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de vingt jours, les vieillards, infirmes et incurables dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie. Tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort. »

« L'assistance aux familles nombreuses. — A partir d'aujourd'hui et pendant vingt jours, les postulants dont la demande a été rejetée pourront présenter une réclamation à la Mairie. »

CROIX

VENTE DE TICKETS DE CHARBON pour le secteur Grand'Rue, au magasin central de charbon, 14, rue des Ogiers, le mercredi 11, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h. pour les cartes 1 à 700; le jeudi 12, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h., pour les cartes 701 à 1.400. Les cartes de 1 personne à raison de 100 kil. pour 14.50; 2, 3 et 4 personnes, 150 kil., pour 21.75; 5 personnes et plus, 200 kilos, pour 29 fr.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

WASQUEHAL

LA DISTRIBUTION DE CHARBON commencera le jeudi 12 février, à 8 h., pour le Molinel, le Cartelot, le Plomeux, le Trieu et la rue des Villas, chez M. Emile Dal, impasse du Triest. Pour le reste du quartier du Centre, au patronage, rue de Marcq.

WATTRELOS

LA CAVALCADE D'ÉTÉ. — Les membres du Comité organisateur se réuniront prochainement pour procéder à l'élection du bureau.

Beaucoup de personnes s'occupent d'assurer le succès que l'on est en droit d'attendre de cette œuvre de bienfaisance.

DÉFAUT D'AFFICHAGE. — Mme Decraene, cabaretière à Laers, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie, pour défaut d'affichage du prix des consommations.

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 12, numéros 1.801 à 2.400.

EVACUÉS DE LA LIGNE DE FEU. — Paiement des secours (période du 1er au 18 janvier), jeudi 12, à la recette municipale, 34, rue Carnot, de 10 à 11 h.

LANNOY

FLERS

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les personnes qui n'ont pas touché les secours aux réfugiés et allocations militaires lors du dernier paiement, doivent se présenter à la perception samedi 14 février, à 8 h. 30 matin. Les intéressés devront retirer leur fiche de paiement à la Mairie.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — Les titulaires ayant formulé une demande de gratification de réforme et les militaires et marins en instance de pension, sont priés de se faire inscrire à la Mairie, afin de recevoir l'assistance médicale gratuite.

TOUFFLERS

AU RAVITAILLEMENT. — A la distribution du mercredi 11, il sera également mis en vente : fromage, 250 gr., pour 2.50.

AVIS AUX CHOMEURS. — Toutes les personnes qui désirent figurer sur les prochains états de paiement des secours temporaires ou de chômage, doivent se présenter à la Mairie avant le 15 février, afin d'y retirer des bulletins de salaire.

LEERS

CHOMAGE. — Paiement des secours. — Le paiement des secours de chômage du 1er au 18 janvier sera effectué à la Mairie, jeudi 12 février, dans l'ordre ci-après:

Numéros 1 à 300, de 8 à 9 h.; 301 à 600, de 9 à 10 h.; 601 à 900, de 10 à 11 h.; 901 à 1.200, de 11 h. à midi. — Les réfugiés et repliés seront payés ultérieurement.

ANNAPPES

LA COMMISSION DU RAVITAILLEMENT se réunira jeudi 14 courant, à 15 heures 30, pour examiner la question relative à la remise aux épiciers de la vente du café qui devra être livré aux consommateurs.

BAISIEUX

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE EN GARE DE BAISIEUX. — Une femme, originaire de Lille, Louise Duthoit, 35 ans, demeurant à Bruxelles, a été arrêtée en gare de Baisieux, alors qu'elle essayait d'importer en France, dissimulés sous ses vêtements, 400 paquets de cigarettes de provenance étrangère. Elle a été conduite à la maison d'arrêt de Lille, par les soins de la gendarmerie de Lannoy.

ROYAL HOTEL ET RESTAURANT
2, Boulevard Carnot, 2, Lille
OUVERTURE DU ROYAL BAR
Mardi 10 février, à 5 heures du soir
L. Delorme, Directeur
Barman : Léon, ex-Barman du Café de la Paix de Paris. 44412

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 11 FÉVRIER :

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre : réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 17.701 à 17.750 ; de 2 à 6 h., 17.751 à 17.800.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public, le matin de 10 h. à midi, le soir de 2 à 4 h.

Tribunal de commerce : à 10 h., installation des nouveaux membres.

Prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 13 février, à six heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, pour l'ouverture de la session de février.

Ci-joint la nomenclature d'un certain nombre d'affaires qui, entre autres, seront ou pourront être appelées dans le cours de ladite session :

Compte des dépenses imprévues. Approbation. — Finances : taxe d'abattage. Projet d'augmentation. Emprunts communaux. Abonnement avec l'Etat pour le timbre des obligations. Règlement de l'arriéré. Insuffisance de crédit. — Comité des prêts temporaires : régularisation d'avances. Insuffisance de crédit. — Théâtre municipal : droit des pauvres en 1913. Règlement. — Hospices : Sou quotidien de poche aux hospitalisés. Relèvement du taux. Crédit. — Condition publique : marchés de gré à gré. Assurance contre les accidents. Avenant de déclaration. — Service municipal d'électricité : emploi de l'emprunt de 2.700.000 francs pour l'extension de l'exploitation électrique. Reproduction du crédit. — Voirie, éboueurs : personnel ouvrier. Supplément de salaire. Crédit. Entretien des chaussées pavées et empierrées. Fourniture d'entretien du matériel. Ferrure des chevaux. Location de harnais. Mise en adjudication. Cahier des charges. Vente et achats de chevaux. Ebouage du quartier du Blanc-Seau : mise en adjudication. Cahier des charges.

Tramways : Compagnie de Roubaix-Tourcoing. Relèvement des tarifs. Demande de prorogation de l'avenant du 30 mai 1919. — Octroi suppression. Indemnité au personnel licencié. — Collège de jeunes filles: budget primitif de 1920. Budget additionnel de 1919. — Instruction publique : Ecole des Beaux-Arts. Cas d'un professeur mobilisé. Insuffisance de crédit. Instituteurs mobilisés. Allocation intégrale pendant la durée des hostilités des indemnités dites « facultatives ». Crédit. — Bains municipaux : personnel mobilisé. Détermination des appointements de base. Tarif. Augmentation sur certains articles. — Propriétés communales : commissariat de police, rue Nationale, 124. Assurance contre l'incendie. Nouveau contrat. — S'attut du personnel des Bureaux de la Mairie : Conseil de discipline. Désignation de six conseillers municipaux. — Statut du personnel des exploitations municipales : commissions de travail. Désignation des membres du Conseil municipal. — Bibliothèque communale : Comité d'inspection et d'achats de livres. Membre de droit. Nomination d'un conseiller municipal — Sauvegarde des Nourrissons. Société d'enseignement professionnel. Union Post-Scolaire. Office public d'habitations à bon marché. Caisse départementale d'assurance Chambre départementale d'agriculture. Liste électorale. Désignation de délégués du Conseil municipal.

Propriétés communales : assurance contre l'incendie. Révision et renouvellement des contrats. — Indemnité de résidence des facteurs : augmentation du traitement de base. — Institut Pasteur de Lille : subvention. — Service des Eaux : marchés de gré à gré. Nouveau tarif. Travaux. Nouvelle série de prix. Allocation du traitement complet aux agents mobilisés. Contingent de Tourcoing. Crédit. Budget primitif de 1920. — Caisse municipale de retraites : liquidation de pensions. — Service militaire : demandes de sursis d'incorporation : avis. Soutiens de famille : avis. — Assistance obligatoire aux vieillards. — Assistance aux familles nombreuses. — Assistance aux femmes en couches. — Affaires diverses.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le mercredi 11 février (1 litre par personne pour 1 fr. 75). Secteur 10 : cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h., impairs de 9 à 10 h.; cartes roses, pairs de 10 à 11 h., impairs de 11 à 12 h. — Secteur 11 : cartes grises, pairs de 2 à 3 h., impairs de 3 à 4 h.; cartes roses, pairs de 4 à 5 h., impairs de 5 à 6 heures.

L'inscription du charbon (Mairie de Tourcoing, Salle des fêtes), le jeudi 12 février : secteur 9, cartes grises de 8 h. 30 à 11 h. 30; cartes roses, de 2 h. à 4 h. 30 ; 1 et 2 personnes, 100 k. pour 14 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes, 150 k. pour 21 fr. 75; 6 personnes et plus, 200 k. pour 29 fr. — Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

A L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE. — La réunion générale de réorganisation, aura lieu Café Moderne (au premier), Grand'Place, aujourd'hui, mercredi, à huit heures du soir.

Quelques explications seront données sur la loi sur les timbres. Taxe de 0.20 sur ventes. Déclaration des bénéfices 1919. Taxe de luxe. Impôts et déclaration des traitements et salaires, etc. Causerie par M. l'inspecteur des Postes sur le Chèque postal.

Ordre du jour : 1. Etat de caisse par le trésorier de 1914 à 1920. — 2. Compte-rendu par le secrétaire de 1914 à 1920. — 3. Renouvellement intégral de la Commission. — 4. Dates expositions de printemps et d'hiver. — 5. Causerie pour la défense du commerce de détail. — 6. Proposition d'une Union Commerciale des détaillants de Tourcoing et affiliation aux Fédérations de défense. — 7. Propositions diverses.

UNE CONFÉRENCE SUR L'ALASKA sera donnée jeudi soir, à 7 h. 30, à la Maison des Œuvres, 13, rue de Tournai, par le R. P. Bernard, missionnaire. Cette conférence, qui a été applaudie par les plus beaux auditoires des principales villes de France, sera agrémentée de projections. Les places du parterre sont à retenir à la Librairie Catholique; les autres places sont gratuites.

TOMBE DE SON METIER. — A l'usine de MM. Desurmont, rue de Bradford, un fileur, M. Joseph Duponchelle, 45 ans, demeurant rue de Cassel, 50, était occupé à remettre une courroie sur son métier quand par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il a été relevé avec une contusion violente à la colonne vertébrale et une entorse au poignet gauche. M. le docteur Hurtes qui a soigné le blessé lui a prescrit un repos de vingt jours, sous réserve de complications.

LE SAOL est supérieur à la meilleure essence, le paquet 0.45 452

MOUVAUX

MORT DE M. HENRI VAILLANT, ANCIEN ADJOINT AU MAIRE. — Nous apprenons la mort de M. Henri Vaillant, comptable à la Compagnie du Gaz de Tourcoing, ancien adjoint au maire, administrateur de l'Hospice, décédé, à l'âge de 73 ans, en son domicile, 47, rue du Congo.

M. Vaillant avait été conseiller municipal, de 1896 à 1904. Elu de nouveau en 1912, il a rempli les fonctions d'adjoint au maire jusqu'en décembre 1919. Il appartenait au parti radical de Mouvaux.

Il était également administrateur de l'Hospice depuis de longues années.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 12 février, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Germain.

DISTRIBUTION DE COKE, le mercredi, de 8 h. à 10 h. 15, 1 à 600 ; de 13 h. 30 à 16 h., 601 à 1.200 ; le jeudi 12, de 8 h. à 10 h. 45, 1.201 à 1.800 ; de 13 h. 30 à 16 h., 1.801 à la fin, à raison de 7 fr. 75 l'hectolitre.

UN PEINTRE TOMBE D'UNE ECHELLE. — Un ouvrier peintre, M. Louis Lequesne, 58 ans, demeurant rue du Brun-Pain, 215, à Tourcoing, au service de M. Colas, entrepreneur de peinture, rue du Brun-Pain, 208 bis, à Tourcoing, travaillait dans une maison de la rue de Tourcoing, lorsqu'il fit une chute de l'échelle sur laquelle il était monté. M. le docteur Vermeersch, de Tourcoing, lui a prescrit 15 jours de repos.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CONDAMNÉ A MORT STIERLING SE POURVOIT EN CASSATION. — Stierling, l'assassin de la bouchère de Marcq-en-Barœul, condamné à mort, la semaine dernière, par la Cour d'assises du Nord, et pour lequel les jurés ont signé un recours en grâce, vient de signer son pourvoi en cassation contre la décision du jury.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX NECESSITEUX, REFUGIÉS ET RAPATRIÉS aura lieu le vendredi 13 février, au bureau du 1er étage, à la Mairie.

Pour les nécessiteux : De 8 à 9 h., 1 à 400 ; de 9 à 10 h., 401 à 800 ; de 10 à 11 h., 801 à 1.200 ; de 11 à 12 h., 1.201 à la fin.

Pour les réfugiés et rapatriés : de 15 à 16 h.

Prière de se munir de monnaie. Les réclamations seront reçues au même bureau le lundi 16 février.

LA DISTRIBUTION GRATUITE DE GATEAUX aux enfants âgés de 12 ans et en-dessous, aura lieu les 14 et 15 février courant, dans l'ordre indiqué par les affiches. Les intéressés n'ayant pas reçu leurs bons sont priés de les réclamer de suite, jusqu'au 12 février courant, au bureau du Comité de Ravitaillement, rue du Quai.

CREDIT FRANÇAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
42914 aux meilleures conditions

LILLE

La Chambre de Commerce demande des atténuations à la loi de huit heures en faveur des régions dévastées

La Chambre de Commerce de Lille, sur rapport présenté par M. Guilbaut, vient de prendre une délibération pour demander des atténuations à la loi de 8 heures. Ses considérations rappellent la hâte et le manque de réflexion avec lequels fut votée la loi sous la pression de la C. G. T., alors qu'il eut fallu procéder par étapes, par paliers, comme on l'avait fait pour le passage à la loi de 10 heures. Les effets de cet acte furent la diminution de rendement et l'aggravation de la crise de la vie chère.

L'amoindrissement du rendement se fait surtout sentir dans la question essentielle du charbon, qu'il faut se procurer chez l'étranger au prix de tant de millions, alors qu'un appel au travail, qui n'a point encore été formulé par nos dirigeants, pourrait nous affranchir de ce lourd tribut.

Allons-nous nous débattre longtemps devant un tel état de choses? Allons-nous voir l'Angleterre et l'Amérique continuer à s'enrichir à nos dépens? Allons-nous voir la Belgique se relever de ses ruines, quand nous serons encore à contempler les nôtres? Admettons-nous souffrir que les mineurs belges travaillent huit heures, dont une pour nous venir en aide, quand nos mineurs à nous continueront à ne faire que six heures?

Voici le texte de la délibération :

« La Chambre de commerce de Lille, estimant que l'expérience de l'application de la journée de 8 heures a permis d'apprécier les inconvénients et les dommages causés par une loi trop hâtivement votée, demande que le Parlement introduise dans le texte législatif des dérogations transitoires et des paliers qui permettent de donner satisfaction aux besoins des industries et aux nécessités de la production.

» Elle renouvelle avec insistance le vœu que les atténuations les plus larges soient consenties en faveur des régions dévastées, où trop d'ouvriers sont en ce moment paralysés dans leur désir de produire et de travailler. »

UN HOMME TUE D'UN COUP DE COUTEAU. — Au cours d'une discussion au quai de l'Ouest, un nommé Callant, dit « Petit », a tué d'un coup de couteau un homme inconnu. Le meurtrier est arrêté.

BLESSE GRIEVEMENT D'UN COUP DE POIGNARD. — Au cours d'une querelle, rue d'Iéna, 23, un homme a frappé d'un coup de couteau dans le dos un de ses camarades, dont l'état est grave.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Une conférence avec projections aura lieu le jeudi 12, à 20 h. 30, sur « Madagascar ». Excursion au pays de Betsiléo, par le R.P. Morel, missionnaire à Madagascar.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

Mardi matin, a été célébré, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le mariage de Mlle Marie-Louise Jung, fille de M. Léon Jung, secrétaire général de la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing, décoré de la croix de guerre, et de Madame, née Delclève, avec M. Marcel-Jean Salignon, capitaine au 110e d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

Les témoins étaient, pour la mariée : Mme Jung, veuve de M. Fernand Jung, tombé au champ d'honneur, sa tante; et, pour le marié, notre confrère M. Albert Salignon, de Dunkerque, son frère.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Mouquet, doyen de Notre-Dame.

NECROLOGIE

Tourcoing. — On annonce la mort de M. Antoine Delplanque, membre de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, père de MM. les abbés Pierre, Jules, Honoré et Paul Delplanque, décédé à l'âge de 85 ans, à son domicile, 33, rue du Midi à Tourcoing. Ses funérailles auront lieu à 9 h. 30, le jeudi 12 février, en l'église du Sacré-Cœur.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos bien sincères condoléances.

Lille. — Lundi, en l'église du Sacré-Cœur, ont été célébrées les funérailles de Maître Albert Dujardin, professeur d'humanités à l'Ecole St-Joseph et supérieur du petit collège Saint-Louis de Gonzague.

Nouvelles Religieuses

ARSCOM. — Bénédiction d'une cloche. — Une belle cérémonie attirait, dimanche, à l'église d'Arscon, une foule nombreuse et recueillie. Grâce au zèle du dévoué pasteur de la paroisse, M. l'abbé L. Dubar, une nouvelle cloche allait remplacer celles que les boches ont emportées. Elle fut bénite, suivant le cérémonial de l'église, par M. l'abbé Catteau, chanoine titulaire de la cathédrale de Cambrai, M. l'abbé Noël Delattre, supérieur de l'Institution N.-D. de Grâce, à Cambrai, dégagea avec éloquence le touchant symbolisme de cette fête. Pendant la bénédiction, M. Ad. Dubar, de Roubaix, rendit avec expression le « Pater noster » de Niedermeyer, et l'« Amen » de Faure, et la chorale des jeunes gens, sous l'habile direction de M. l'abbé Dvos, vicaire de la paroisse, clôtura la cérémonie en exécutant avec beaucoup d'entrain un chant composé pour la circonstance.

TOURCOING. — L'inauguration d'un monument aux morts glorieux, à Saint-Christophe. — C'est dimanche, à quatre heures de l'après-midi, qu'aura lieu, à Saint-Christophe, la cérémonie d'inauguration d'un monument érigé en souvenir des morts au champ d'honneur.

Mgr Leclercq a fait placer dans la chapelle des Trépassés ce monument, dû à deux artistes : MM. B. Maillard, architecte, et Buisine, sculpteur.

L'ensemble comprend deux séries de panneaux, une de chaque côté de l'autel, en chêne sculpté, dans le style ogival flamboyant. A droite et à gauche de chaque série, deux lampes de deux veilleuses qui resteront allumées jour et nuit.

A gauche de l'autel, le premier panneau porte une table de cuivre, où sont gravés les noms des morts de 1914 et qui est surmontée d'un médaillon représentant un prêtre-soldat donnant l'absolution à un camarade mourant. Ce premier panneau est séparé du second par une grande gravure sur cuivre, où l'on voit des anges introduisant les poilus dans le ciel. L'image de la Sainte Face domine cette gravure. Au-dessus du second panneau, portant les noms des soldats tombés en 1915, le médaillon sur cuivre représente des brancardiers inhumant un soldat tombé sur le champ de bataille. A droite de l'autel, le même ordre a été observé. Un premier panneau surmonté du coq gaulois triomphant de l'aigle allemand, encadre les noms des soldats de 1918-1919. Le motif central est fait d'anges; l'image de Notre-Dame du Perpétuel-Secours le surmonte; le second panneau, sous un tank en mouvement, orné du drapeau du Sacré-Cœur, porte les noms des soldats de 1916-1917.

La bénédiction de ce monument aura lieu à l'issue des vêpres. Les autorités ont été invitées à la cérémonie; des places leur seront réservées, ainsi que pour les familles des soldats décédés.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

UN ASSASSINAT A LILLE

Le verdict : La veuve Dhavelosse condamnée aux travaux forcés à perpétuité. Les frères Cornil vingt ans de travaux forcés.

Paris, 10 février. — Un incident s'est produit, dans l'assistance, au cours de la plaidoirie de Me Escoffier, défenseur de la veuve Dhavelosse.

Celui-ci ayant mis en doute la nationalité française de la victime, Robert Vanpamel, le père et la mère de celui-ci, qui se trouvaient dans la salle, ont protesté et se sont écrié : « Il était Français ! »

Après les plaidoiries, le président Bouchardon pose aux accusés les questions traditionnelles: « Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense? — Rien, répondit la veuve Dhavelosse. — Je suis innocent du crime dont on m'accuse, déclare Alphonse Cornil. — Je jure sur la tombe de ma grand'mère que je suis innocent, dit son frère Paul, qui éclate en sanglots. »

A 15 heures, le jury entre dans la salle des délibérations. Il en sort avec un verdict affirmatif sur les questions relatives à l'assassinat, mais mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, la veuve Dhavelosse est condamnée aux travaux forcés à perpétuité; Alphonse Cornil et Paul Cornil chacun à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

L'audience a été levée à 19 h. 50.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

LE CONCERT DE GALA DE LA *GRANDE-HARMONIE*

L'impatiente attente où se trouvaient de cette fête les familles des membres honoraires de la « Grande-Harmonie », c'est-à-dire tout ce que Roubaix compte d'amateurs éclairés des beaux spectacles et des belles auditions, a été satisfaite par un succès qui dépasse, au dire de tous, les plus remarqués d'avant la guerre.

La « Grande-Harmonie » et les artistes célèbres qui ont paru, mardi soir, sur la scène de l'Hippodrome, soutenus par la compréhension enthousiaste d'un public choisi, ont merveilleusement réalisé ce désir d'une véritable jouissance d'art. Garnissant jusqu'en ses moindres recoins la vaste salle dont l'aspect recevait une jolie coquetterie des claires toilettes, l'auditoire a d'abord fait fête à la « Grande-Harmonie » elle-même, dont la double exécution d' « Euryanthe », de Weber, et de la « Marche militaire » de Saint-Saëns, a montré combien notre grande société est digne du caractère national qui lui a été récemment décerné.

Faisant admirer l'un après l'autre les ressources de leurs talents divers, maîtres chacun en son genre, Mlle Bernard et M. Cazette, de l'Opéra-comique ; Mlle Jane Faber et M. André Brunot, de la Comédie-Française, avaient peine à se soustraire aux ovations qui allèrent particulièrement aux interprètes du duo de « Manon », Mlle Bernard et M. Cazette, que l'on écouta aussi avec délices dans d'autres airs; de même l' « Amour et la Folie », de Boursault; le « Fou rire » de Normand, furent pour la bonne artiste Jane Faber l'occasion d'un triomphe qui se renouvela pour M. André Brunot dans ses différents récits et surtout dans la « Garonne », de notre Nadaud; les deux sociétaires de la Comédie-Française achevèrent, par l'interprétation de la poétique comédie de Banville, « Le Baiser », de conquérir l'auditoire charmé.

Il nous est spécialement agréable de noter l'impression que produisit l'art expressif de M. Monsuez, le professeur de violoncelle de notre Conservatoire et la maîtrise du pianiste-compositeur Gustave Meyer, notre distingué concitoyen.

Mentionnons le beau résultat de la quête faite en faveur de l'Association d'aide aux Veuves et Orphelins de la Grande Guerre.

—— **Hippodrome-Théâtre de Roubaix.** — Saison lyrique 1919-1920. — Dimanche 15 février, en matinée et en soirée, « La Poupée », opérette en 4 actes, d'Audran. — Mardi-Gras, 17 février, en matinée et en soirée : « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes et 4 tableaux, de Louis Ganne.

Ces quatre représentations seront données avec le concours d'artistes des principaux théâtres d'opérette de Paris.

« E.P. Loyal and Partner », jongleurs excentriques, paraîtront aux quatre représentations.

Location ouverte en permanence, 16, rue de la Gare.

—— **Association Amicale des Anciennes élèves de Sévigné.** — La fête que l'Association Amicale des Anci